

FICHE EXPERIENCE
Association du Pays des 7 rivières
Région Franche Comté

L'accueil au Pays des 7 Rivières par les techniques de l'insertion.

Le Pays des 7 Rivières est localisé entre les agglomérations de Besançon et de Vesoul. Il regroupe 82 communes sur les départements de la Haute-Saône et du Doubs. Avec une population de plus de 21 000 habitants, ce pays connaît une croissance soutenue. Si le solde naturel est positif, c'est surtout le solde migratoire qui explique ce résultat : le Pays est un territoire attractif. Une large partie de la population du Pays des 7 Rivières travaille dans les agglomérations bisontine et vésulienne. La présence de ces deux villes confère un dynamisme certain au territoire notamment par les flux pendulaires, les services et les aires de chalandise sous influence péri-urbaine, le pays voit s'installer une population urbaine, souvent jeune, à la recherche d'un cadre de vie et d'un environnement de qualité, avec des incidences sur la vie locale, demande de logements, d'offre de services à la population... Ce pays doit éviter le développement du phénomène des villages dortoirs et maintenir une mixité sociale dans les communes. C'est pourquoi le Pays met principalement l'accent sur l'emploi comme socle de sa politique d'accueil, sur l'insertion sociale et professionnelle des habitants du Pays, notamment des nouvelles populations, par la mise en place de services de proximité liés à l'emploi.

Les actions

- Création d'un atelier pédagogique personnalisée, lieu de formation pour adultes, pour améliorer l'employabilité des personnes en recherche d'emploi et accompagner les demandeurs d'emploi dans leur parcours d'insertion, et d'une mission locale pour accompagner les demandeurs d'emploi de - 26 ans.
- Mise en place de formations pré-qualifiantes, pour permettre une meilleure adéquation de l'offre et de la demande d'emploi et travailler en amont sur l'orientation professionnelle des demandeurs d'emploi.
- Mises en place de permanences du centre d'information sur les droits des femmes.
- Création de chantiers d'insertion et d'un pôle emploi Ligne à Grande Vitesse dans le cadre des travaux sur la ligne LVG. Chaque mois est organisée une information collective dans les locaux de la maison de Pays afin que toutes les personnes intéressées par un emploi sur la LGV puissent découvrir les métiers proposés. Cette séance est poursuivie pour les plus motivées par un entretien socio-professionnel.
- Aide à la création d'activité. Depuis le 1er février 2006, la Boutique de Gestion de Franche-Comté anime à l'échelle du Pays des 7 Rivières un dispositif de sensibilisation à la création / reprise d'entreprise, d'accueil et d'accompagnement de porteurs de projets, notamment en direction des femmes et des jeunes du territoire. Cette approche, bien que moins visible que l'implantation d'une grande industrie, permet d'élargir sensiblement la « palette » d'activités et de services proposée aux populations du territoire.
- Mise en place d'un espace public numérique éclaté et de bornes interactives sur le Pays pour réduire les disparités entre les territoires..
- La communication est également présente pour faire connaître l'ensemble de ces actions (édition et distribution d'un journal Pays, d'une plaquette de présentation des formations, site Internet du Pays....
- Mise en place d'ateliers de théâtre dont l'objectif est de faire prendre confiance en soi, communiquer, découvrir ses capacités et savoir les utiliser...

Les résultats

900 personnes ont bénéficié d'au moins un service dont 20% sont des nouveaux habitants. Ces actions sont menées avec une préoccupation de partenariat entre les différents acteurs locaux de l'emploi, de l'insertion et de la formation, dans une approche territoriale et intégrée. Les actions visent très concrètement à apporter une solution à une des faiblesses du territoire dans sa partie rurale à savoir le chômage et plus particulièrement celui des femmes et des jeunes. Elles recherchent également à apporter aux nouvelles populations les services et l'aide nécessaire pour leur insertion professionnelle. Les différentes actions ne sont pas réalisées de manière isolée. Tout au contraire, elles sont étroitement imbriquées et réalisées en complémentarité, dans un souci de parcours d'insertion linéaire. Elles s'inscrivent dans un ensemble cohérent. Le caractère innovant repose sur l'existence, en milieu rural, de structures et d'actions qui, de manière général se retrouvent plus sur des communes urbaines. Chaque action est étroitement liée au projet du territoire et les programmes, en cours ou à venir, sont orientés vers une thématique de l'emploi, de la formation et des services à la population.

Contact Catherine BOUVERET, chef de projet pays, 03 84 91 95 04 association@pays-des-7-rivières.org